REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Doubs
MAIRIE
6, Grande Rue
25140 – FRAMBOUHANS
Tél.03.81.68.60.63 fax. 03.81.68.63.25
e-mail : mairie.frambouhans@wanadoo.fr

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
Abrogation de la carte communale

Par arrêté en date du 02.04.2019 le maire de la commune de Frambouhans a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique relative à :

- L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- L'abrogation de la carte communale en vigueur sur le territoire communal.

Cette enquête publique unique est organisée pour une durée de 32 jours consécutifs.

Du jeudi 2 mai 15 heures au lundi 3 juin 18 heures inclus.

Le Plan Local d'urbanisme a pour objet d'exprimer le Projet d'Aménagement et d'aménagement durable (PADD) de la commune. Il définit le droit des sols applicable à chaque terrain, il comporte une étude d'évaluation environnementale.
Le Président du Tribunal Administratif de Besançon a désigné Monsieur José FERREIRA en qualité de Commissaire Enquêteur.
Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public en mairie, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Frambouhans : le **jeudi 2 mai 2019** de 15 h à 18 h ; le **jeudi 9 mai 2019** de 15 h à 18 h ; le **samedi 18 mai 2019** de 9 h à 12 h ; le **lundi 3 juin 2019** de 15 h à 18 h.
Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en mairie de Frambouhans ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
Mairie de Frambouhans, commissaire enquêteur, élaboration du PLU, 6 Grande Rue, 25140 FRAMBOUHANS.
Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse Internet suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/1266
Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet «Déposer une observation. »
La commune de Frambouhans est responsable du PLU. Toutes informations relatives à cette enquête peuvent être demandées à Monsieur le Maire.

Au terme de l'enquête publique, la modification du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des observations et propositions du public, des avis joints au dossier et du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur ainsi que l'abrogation de la carte communale seront soumis pour approbation au conseil municipal.

À compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an en Mairie ainsi que sur le site registre-dématérialisé.

Fait à FRAMBOUHANS
Le mardi 2 avril 2019

Le Maire,
F. VILLEMAIN

MAIRIE de FRAMBOUHANS (Doubs)